



CIRCULAIRE N° 2657

DU 23.03.2009

Objet :	Appel à projets Jours Blancs
Circulaire :	Informative
Emetteur :	Ministre Christian DUPONT
Contact :	Monsieur Didier LETURCQ (02/227.33.14)
Destinataires :	Enseignement secondaire
Réseaux :	Tous
Documents à renvoyer :	Oui
Date limite d'envoi :	17 mars 2009

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs
- A Madame et Messieurs les Bourgmestres
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française.

OBJET : Appel à projet « jours blancs »

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Donner à tous les jeunes des occasions d'occuper les jours qui suivent la fin des examens de juin, les fameux « jours blancs », de manière intéressante, pédagogique et constructive est une préoccupation que je partage avec vous, avec vos équipes éducatives et avec les familles.

Cependant je suis conscient que les initiatives qui peuvent être prises nécessitent souvent des moyens complémentaires.

C'est pourquoi, j'ai décidé de lancer le présent appel à projets qui vise à aider chaque établissement scolaire qui le souhaite dans les limites des crédits inscrits au budget de la Communauté française (2 millions d'euros).

Je vous invite donc à élaborer, avec votre équipe éducative, un ou des projet(s) pédagogique(s) susceptibles de rencontrer l'intérêt de vos élèves et garantissant un aspect éducatif. Un établissement peut donc rentrer plusieurs dossiers susceptibles d'obtenir une dotation spécifique.

L'intérêt de ces projets sera examiné, à l'aune du projet d'établissement, par un Comité d'avis composé de l'Administration, de conseillers pédagogiques et de représentants des Fédérations d'Associations de parents. L'avis du Conseil de participation devra être joint au dossier. Il est évident que les activités qui s'inscrivent dans une démarche cohérente avec le projet d'établissement et qui viennent s'ajouter à d'autres projets déjà réalisés dans un domaine proche, seront privilégiées (par exemple : préparation au permis de conduire en lien avec une initiative à la sécurité routière, formation premiers soins, etc...).

Vous trouverez, ci-après, quelques exemples de projets qui pourraient faire l'objet de subventions. Je tiens à préciser qu'il doit s'agir de projets qui n'impliquent pas de déplacements de plus d'un jour. Les déplacements, l'encadrement et les prix d'entrée pourront donc être remboursés. Ces activités doivent être assurées par des opérateurs reconnus.

Les projets seront rédigés selon la forme reprise en annexe.

La date limite de rentrée des projets est fixée au **vendredi 24 avril minuit**. Les décisions de subventions seront communiquées vers le 15 mai.

Mon collaborateur, Monsieur Didier LETURCQ (02/227 33 14 ou didier.leturcq@cfwb.be) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à la présente.

Le Ministre,

Christian DUPONT

Exemples d'activités pouvant faire l'objet d'une subvention spécifique.

D'une manière générale, il doit s'agir de projets concernant des activités scientifiques, culturelles, sportives ou éducatives au sens large.

Activités culturelles : visites de musées, visites d'expositions, etc.

Activités scientifiques ou technologiques : visites du PASS, des Centres de Compétence, des Centres de Référence, visites d'entreprises, etc.

Activités éducatives : organisation, en partenariat avec une école de conduite agréée par le SPF Mobilité et transport (liste disponible <http://www.mobilit.fgov.be/data/route/rijscholen.pdf> ou via le site www.faa.be), des cours préparant la passation de l'examen théorique du permis de conduire, organisation, avec la Croix-Rouge, de cours de secourisme, d'exploration du droit humanitaire, de la découverte des centres d'accueil des demandeurs d'asile, etc.

Activités sportives : organisation de journées sportives avec l'ADEPS, organisation de journées de découverte d'un sport (exemples : « Tennis pour elles » avec l'asbl Top-Sports Promotion, l'athlétisme avec l'asbl Brussels Athletics, etc.), etc.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Renseignements généraux

Etablissement :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Enseignant(s) responsable(s) :

Membre de la Direction responsable (courriel et téléphone) :

Avis motivé du Chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur :

Avis du Conseil de participation (document à joindre en annexe) :

Concordance avec le projet d'établissement (en particulier lien et cohérence du projet soumis avec d'autres actions déjà entreprises dans ce domaine) :

Public cible : classe(s), section(s) concernée(s), nombre d'élèves et taux de participation (à titre indicatif) :

Budget détaillé nécessaire à l'activité envisagée :

Présentation de la motivation de l'équipe pédagogique :

**Dossier à renvoyer à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire,
Service général de l'enseignement secondaire, à l'attention de Monsieur
VAN RIET, Rue A. Lavallée, 1, 1080 BRUXELLES**

DATE LIMITE : 24/04/2009